
Responsable d'exploitation (h/f)

Catégorie C ou B / Filière technique / Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise territoriaux ou grade de Technicien territorial

Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Territoire d'articulation entre la plaine de la Bièvre et la région urbaine grenobloise, Bièvre Est bénéficie d'un environnement favorable à la croisée des espaces ruraux et urbains. Comme 1/4 des territoires français, il se caractérise par un développement multipolaire organisé sans ville centre mais à partir de la mobilité de ses habitants. Un territoire dynamique, au cadre de vie préservé et maître de son destin. La communauté de communes de Bièvre Est est un territoire aux enjeux multiples : urbanisme, développement économique, mobilités, transition énergétique et écologique, services à la population, cadre de vie ...



L'intercommunalité (115 agents permanents) construite autour de 14 communes (Apprieu, Beaucroissant, Bévenais, Bizones, Burcin, Chabons, Colombe, Eydoche, Flachères, Izeaux, Le Grand-Lemps, Oyeu, Renage, Saint- Didier-de-Bizones) connaît une croissance démographique importante et un fort essor économique qui se traduisent par de nombreux projets.

POURQUOI VENIR TRAVAILLER À BIÈVRE EST ?

Territoire reconnu pour sa qualité de vie, Bièvre Est doit aujourd'hui préserver sa richesse de paysages, de cadre de vie, de lien social ainsi que son dynamisme économique tout en faisant face aux défis qui sont les siens : difficultés de mobilités, vieillissement de la population, évasion des actifs et des dépenses de consommation, transition énergétique du territoire, forte consommation foncière et étalement urbain...

Bièvre Est est une collectivité dynamique porteuse de projets innovants et qui évolue fortement comme le prouvent les quelques données suivantes :

- Un projet de territoire 2020-2030.
- Un territoire dont la population augmente : + 21 % en 20 ans.
- Un territoire à forte dominante familiale : 37,4 % de couples avec enfants sur 8672 ménages.
- Un territoire à la population plutôt homogène : Taux de pauvreté de 8,3 %, contre 11,6 % pour L'Isère et 11,30 % pour le territoire nationale.
- Un territoire au bon niveau de vie : Revenu médian des ménages de 21462 €.
- Un territoire créateur d'emplois : + 450 c'est le nombre d'emplois supplémentaires créés dans le Parc D'activités de Bièvre Dauphine en 10 ans ainsi que 18 zones d'activités.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence eau et assainissement a été transférée par les communes à Bièvre Est. Afin d'en assurer la gestion, l'exploitation et le renouvellement des ouvrages transférés, une régie publique dénommée Régie des Eaux de Bièvre Est a été créée.

VOS MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité du Directeur de la Régie des eaux et assisté(e) par l'agent en charge des missions de planification et d'ordonnancement, vous êtes responsable du secteur exploitation.

A ce titre vos missions consisteront à :

1. Piloter les activités du service :

- Manager les différentes équipes (8 à 10 agents), et prévoir du temps sur le terrain au contact de ses équipes,
- Planifier, organiser et suivre les activités ; veiller à l'atteinte des objectifs fixés,
- Organiser et animer les réunions d'équipes,
- Optimiser le fonctionnement du pôle,
- Assurer la veille technique et réglementaire sur les domaines d'activité,
- Réaliser, dans le respect des procédures de la commande publique, les achats.

2. Travailler dans la transversalité avec les autres services de la régie et les prestataires, et notamment :

- Coordonner avec le chargé d'ordonnancement et de planification l'activité des missions supports (facturation / maintenance travaux publics / industrielle, laboratoire d'analyses,...),
- Coordonner avec les collectivités gestionnaires de fonctionnement des interconnexions (eau / assainissement...) et les interventions du service (arrêtés de voiries / maintien des autres services publics...),
- Participer avec l'unité investissement de la Régie des eaux au déroulement des projets de travaux (de la définition des besoins de travaux, validation des études de projet jusqu'à la réception des travaux).

3. Gérer les équipements et les ouvrages :

- Garantir le bon fonctionnement technique et l'entretien des ouvrages et équipements associés,
- Optimiser le fonctionnement des ouvrages,
- Définir, hiérarchiser et proposer les travaux de renouvellement ainsi que les travaux d'amélioration,
- Participer aux études préalables aux travaux et/ou ayant un impact sur le fonctionnement des ouvrages et des systèmes de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées,
- Faire progresser la connaissance patrimoniale des réseaux.

4. Gérer les ressources humaines du service :

- Rédiger et réviser les fiches de postes,
- Assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants au sein du service,
- Dédier un temps de terrain en accompagnement et suivi des équipes,
- Proposer les éventuelles adaptations de l'organisation de service et des moyens attribués aux fins d'améliorer le service public rendu,
- Évaluer les compétences des agents du services,
- Contrôler les activités des agents (heures supplémentaires, congés...),
- Organiser la formation des agents (évaluation des besoins, suivi du plan de formation).

5. Gérer le budget du service :

- Participer à l'élaboration du budget en proposant les dépenses de fonctionnement et d'investissement,
- Suivre les dépenses budgétaires du service exploitation.

CE POSTE EST-IL FAIT POUR VOUS ?

Diplômé(e) d'une formation technique (bac pro à bac+2) avec expériences dans les domaines ayant trait à l'environnement, eau, assainissement, une expérience éprouvée en matière de management d'équipes opérationnelles de terrain est requise.

Vous possédez de solides connaissances en hydraulique urbaine, métrologie, chimie des eaux et vous maîtrisez le cadre réglementaire, technique et juridique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Vous devrez faire preuve de rigueur, d'autonomie et d'organisation. Vous avez un esprit d'analyse et optimisez le fonctionnement du service.

Un excellent relationnel et de vraies qualités rédactionnelles et de synthèse sont indispensables.

Permis B exigé.

VOS AVANTAGES

Rémunération

- Statutaire + IFSE
- CIA (selon entretien d'évaluation)

Temps de travail

- 36 h hebdomadaires
- ARTT
- Organisation du travail possible sur 4,5 jours
- CET

Avantages complémentaires

- Tickets restaurant d'une valeur faciale de 5€ avec une participation employeur de 60 %
- Adhésion au COS 38 / amicale du personnel
- Participation de l'employeur au contrat groupe pour la mutuelle et la prévoyance

PRISE DE FONCTION

- Poste à pourvoir le 30 septembre 2021

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de motivation + curriculum vitae à adresser en format PDF, avant le 30 septembre 2021 à : contact@cc-bievre-est.fr en indiquant la référence du poste.